



Nantes, mardi 9 janvier 2018

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/00259**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Crue****La Loire de Nantes à Bouchemaine****Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 09/01/2018 à 17:00**

o Loire

entre les pk 560.600 (Bouchemaine (RG)) et pk 646.000 (Nantes (RG)) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Les usagers du fleuve Loire sont informés que la côte d'eau de 3.50 m à l'échelle de Montjean a été atteinte. Conformément aux articles 11.3 et 11.4 du RPP Loire, la navigation sur la Loire est donc désormais interdite.

L'attention des usagers est attirée sur le fait que le phénomène de crue génère des formations d'embâcles et de forts courants. Pour les bateaux stationnés, il est rappelé la nécessité de surveiller les conditions d'amarrage.

Les usagers du fleuve Loire peuvent suivre l'évolution des hauteurs d'eau ainsi que les débits sur le site internet de la DREAL des Pays de la Loire (mise à jour quotidienne à 12h00).

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/cotes-et-previsions-a2311.html>

**Service(s) à contacter :**

UTI Loire, 10, bd Gaston Serpette, BP 53606, 44036 NANTES CEDEX 1

Tél : 02 40 67 26 01 - Fax : 02 40 67 25 09

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Adjoint au chef de l'UTI

**Signé**

Antoine VALLEE